Envoyé en préfecture le 05/07/2024
Reçu en préfecture le 05/07/2024
Publié le
ID : 080-200094696-20240703-2024_DELIB_75-DE

DÉPARTEMENT DE LA SOMME
ARRONDISSEMENT D'AMIENS
FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE D'ÉNERGIE DE LA SOMME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU BUREAU

SÉANCE DU 03 JUILLET 2024

DATE DE CONVOCATION :

25/06/2024

DATE D'AFFICHAGE :

04/07/2024

NOMBRE DE MEMBRES :

- Inscrits	: 17
- Présents	: 13
- Absents	: 4
- Votants	: 13
- Pour	: 13
- Contre	: 0
- Abstention	: 0

OBJET :

Avenant n°2

à la Mise à Disposition de Monsieur Alain WALLER à la SEM Somme Énergies

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi 3 juillet à 10 heures 00, le Bureau de la Fédération Départementale d'Energie de la Somme, légalement convoqué s'est réuni dans les locaux de la FDE 80, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à BOVES, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : 13 membres sur 17 membres convoqués, formant la majorité des membres en exercice.

Etaient absents et excusés : 4 membres.

Monsieur Gérard LEFEBVRE a été nommé secrétaire de séance.

La séance étant ouverte, Monsieur le Président indique que la mise à disposition de Monsieur Alain WALLER à la SEM Somme Energies arrive à son terme le 31 octobre 2024, aussi il est proposé un avenant n°2 pour le renouvellement de sa mise à disposition.

En conséquence, le renouvellement de la mise à disposition prendra effet le 1er novembre 2024 pour une durée hebdomadaire de 3.5 heures jusqu'au 31 décembre 2024 et ensuite pour une durée hebdomadaire de 14 heures.

Le Bureau de la FDE 80, après en avoir délibéré :

- approuve l'avenant n°2 de la mise à disposition de Monsieur Alain WALLER à la SEM Somme Énergies ;
- autorise Monsieur le Président à signer cet avenant n°2 et d'en faire appliquer les clauses.

Fait et délibéré en séance
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme

Le Président,

Franck BEAUVARLET

Fédération Départementale d'Energie de la Somme
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE